

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES SERVICES RESAVIA

Les présentes conditions générales de vente (« les CGV ») sont conclues entre la société par actions simplifiée Résavia, au capital de 3.000€, immatriculée au RCS de Saint-Nazaire sous le n°853 336 444 et domiciliée 28 rue Pierre Curie, 44600 Saint-Nazaire (ci-après « RESAVIA ») et toute personne physique ou morale agissant à titre professionnel ou non, souscrivant aux services proposés par RESAVIA (ci-après « le Client » et collectivement dénommées « les Parties »).

Les présentes CGV sont rédigées en français dans leur version originale qui seule fait foi et prévaut sur toute autre version traduite en langue étrangère. Les CGV annulent et remplacent tous accords, acceptations, conventions, actes ou correspondances antérieurs à l'acceptation des présentes CGV, relativement à leur objet. Tout autre document que les présentes CGV, notamment les catalogues, prospectus, publicités, n'a qu'une valeur informative et indicative et est donc non contractuelle.

RESAVIA propose des services techniques d'accompagnement à la création d'annonces et à la gestion des locations de biens meublés touristiques au sens du code du tourisme, via son site internet <https://www.resavia.com/>, qu'elle administre.

Les Parties conviennent que RESAVIA se contente d'être uniquement un intermédiaire technique, elle ne se livre pas ni ne prête son concours, d'une manière habituelle, même à titre accessoire, à des opérations portant sur des biens immobiliers au sens de l'article 1er de la loi dite « Hoguet » n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

RESAVIA n'exerce pas d'activité en qualité d'agent de voyage et ne propose pas de services de voyage au sens des articles L.211-1 du code du tourisme et suivants.

RESAVIA n'est ni propriétaire, ni exploitant des Biens tels que définis ci-après, elle n'agit pas non plus en vertu d'un mandat de gestion immobilière tel qu'indiqué l'article 1-1 (1°) de la loi « Hoguet » précitée.

Les présentes CGV sont ainsi établies pour encadrer les conditions et modalités de la souscription aux Services par le Client et de l'utilisation du site internet <https://www.resavia.com/>.

ARTICLE 1 – Définitions

Abonnement : désigne la souscription aux Services par le Client, selon la formule d'Abonnement choisie par ce dernier.

Bien(s) : désigne les biens meublés de tourisme au sens de l'article D.324-1 du code du tourisme et notamment les villas, appartements ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts à la location à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile et qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois.

CGV : les présentes Conditions Générales de Vente qui encadrent les conditions et modalités de souscription et d'utilisation des Services, proposés par RESAVIA au Client.

Client : Client professionnel, non professionnel ou consommateur, au sens du code de la consommation, qui souscrit aux Services proposés par RESAVIA, via le Site internet.

8 rue Pierre Curie 44600 Saint-Nazaire- www.resavia.com – contact@resavia.com – 02 52 41 07 08

RCS 853 336 444

On entend par Client professionnel, toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel ou toute personne morale.

On entend par Client non professionnel, toute personne morale qui n'agit pas à des fins professionnelles.

Espace propriétaire : désigne l'interface, mise à disposition du Client par RESAVIA, à partir du site <https://prop.itea.fr/> et qui permet de gérer la location de ses Biens (réservations, tarifs, disponibilités, annulation...)

Plateforme d'annonces touristiques : désigne les sites internet de tiers sur lesquels sont publiées les annonces de location des Biens, notamment Airbnb, Abritel, Booking, **etc, et par l'intermédiaire desquelles les Biens sont réservés et payés.**

Services : désigne l'ensemble des services techniques d'accompagnement à la création d'annonces et à la gestion de la réservation des Biens du Client, proposés via le Site Internet de RESAVIA sous réserve de la souscription par le Client à un Abonnement. Sont expressément exclus des Services les services optionnels de création de site internet personnel au Client et les services de transaction financière dans le cadre des locations de Biens, par l'intermédiaire de RESAVIA.

Site Internet : désigne le site <https://www.resavia.com/> ou tout autre site, notamment le site <https://prop.itea.fr/> ou page internet à partir desquels les Services sont proposés par RESAVIA.

ARTICLE 2 – Information précontractuelle - Acceptation du Client

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la souscription aux Services, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes CGV et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du Code de la consommation, et notamment les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et du Service concerné ;
- le prix des Services et des éventuels frais annexes ;
- les informations relatives à l'identité de RESAVIA, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte,
- les informations relatives le cas échéant aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives au droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation le cas échéant), aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.
- les moyens de paiement acceptés.

Toute souscription aux Services effectuée via le Site Internet emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes CGV et obligation au paiement des Services souscrits, ce qui est expressément reconnu par le Client.

ARTICLE 3 – Objet - Champ d'application

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions et modalités de souscription et d'utilisation des Services fournis par RESAVIA à partir du Site Internet. Les présentes CGV s'appliquent, sans restriction ni réserve pour tout Abonnement, qu'il soit mensuel ou annuel, aux Services par le Client.

Les CGV sont accessibles à tout moment à partir du Site Internet.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de RESAVIA constituent la preuve de l'ensemble des inscriptions et transactions acceptées du Client.

Ces CGV pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à la souscription des Services par le Client est celle en vigueur sur le Site internet à la date de la souscription.

ARTICLE 4 – Entrée en vigueur - Durée

Les présentes CGV entrent en vigueur à compter de la souscription aux Services en ligne par le Client pour une durée indéterminée, le temps de l'Abonnement et de l'utilisation des Services.

Il pourra être mis fin à l'Abonnement par le Client, par simple notification écrite par email ou par courrier :

- à tout moment lorsque le Client a souscrit un Abonnement mensuel ; Dans cette hypothèse, la résiliation sera effective dès le mois suivant l'envoi de la notification informant du souhait de résiliation ; toutefois, tout Abonnement payé au titre du mois en cours ne sera pas remboursé ;
- moyennant le respect d'un préavis de 3 mois avant la date d'anniversaire de l'Abonnement si le Client a souscrit un tel Abonnement annuel.

En cas de souscription à un Abonnement annuel, les CGV se renouvelleront par tacite reconduction, sauf notification de la résiliation dans le délai précisé ci-dessus.

ARTICLE 5 – Descriptions des Services et modalités de souscription

5.1 Descriptions des Services

RESAVIA propose des Services d'accompagnement à la création et la publication des annonces de Biens et d'administration de ces annonces sur différentes Plateformes d'annonces touristiques dans le but notamment d'augmenter la visibilité des Biens. A cette fin, et lorsque cela est nécessaire, RESAVIA s'identifie en qualité de « co-hôte » ou d' « administrateur » sur l'espace propriétaire des Plateformes d'annonces touristiques.

RESAVIA met également à disposition des Clients un Espace propriétaire accessible via le Site internet permettant au Client de gérer son activité locative à travers une seule et même interface, quelle que soit la Plateforme d'annonces touristiques par laquelle la réservation a été obtenue.

L'Espace propriétaire permet ainsi :

- d'accéder au détail de l'ensemble des réservations (identité des réservataires, dates, Plateforme d'annonces touristiques, prix, etc.)
- d'accéder au planning des réservations
- de générer et envoyer le contrat de location aux locataires
- de mettre à jour les annonces de Biens et de les synchroniser avec les Plateformes d'annonces touristiques

En revanche RESAVIA n'effectue aucune prestation dite de « conciergerie », telle que la gestion de l'entrée et la sortie des locataires, la remise de clés, le ménage, la réponse aux questions des locataires par email ou téléphone, etc.

A la demande du Client, RESAVIA propose également des services de création de site internet, et offre la possibilité aux locataires de réserver et d'effectuer la transaction directement à partir du site internet du Client sans recourir aux Plateformes d'annonces touristiques. De tels services sont en dehors du champ d'application des présentes CGV et font l'objet de dispositions contractuelles spécifiques.

L'accès à l'Espace propriétaire via le Site internet ne peut s'effectuer qu'au travers du réseau Internet et d'un navigateur web.

Le Client fait son affaire personnelle et sous sa seule responsabilité, de l'acquisition des matériels ainsi que de la souscription des abonnements de télécommunication (accès Internet) nécessaires à l'utilisation à distance de l'Espace propriétaire et de manière générale des Services. Les coûts de connexion au réseau Internet permettant l'accès à l'Espace propriétaire sont à la charge exclusive du Client. Le Client déclare avoir connaissance que la transmission d'informations sur le réseau Internet est sujette à des aléas totalement indépendants de RESAVIA, notamment en termes de vitesse de transfert, de fiabilité des connexions, de sécurité et d'intégrité des informations transmises. RESAVIA ne saurait par conséquent en aucun cas être tenue responsable de toute difficulté trouvant son origine dans un problème de transmission des informations par le réseau Internet. Le Client est seul responsable des informations qu'il transmet ou reçoit dans le cadre de l'utilisation des Services.

5.2. Inscription préalable en ligne et accès aux Services

Les conditions et modalités d'accès aux Services sont les suivantes :

- Le Client doit s'inscrire via le formulaire disponible à l'adresse suivante : <https://www.resavia.com/inscription.html>. Il doit pour se faire communiquer ses coordonnées ainsi que des informations relatives au(x) Bien(s) et créer un mot de passe suffisamment complexe.
- L'inscription est réalisée lorsque le Client accepte les présentes CGV en cochant la case prévue à cet effet et valide ses informations. Le Client a la possibilité de vérifier le détail de son Abonnement, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation (article 1127-2 du Code Civil).
- Un email contenant un lien de confirmation est adressé au Client pour valider la réalité de l'adresse électronique et l'inscription. Une fois les démarches effectuées sur les Plateformes d'annonces touristiques, le Client reçoit, au plus tard dans les 7 jours ouvrés, les informations nécessaires pour se connecter à l'Espace propriétaire et gérer ses Biens, à tout moment, grâce à ses identifiant et mot de passe.
- Le Client bénéficie, d'un accès aux Services gratuitement pendant 30 jours. Au terme de ces 30 jours, le Client sera facturé selon le type d'Abonnement choisi (mensuel ou annuel) et le nombre d'annonces gérées via les Services, conformément aux modalités prévues à l'article 7 « conditions de paiement ».

L'identifiant et le mot de passe du Client sont confidentiels, personnels, incessibles et intransmissibles. Le Client est en conséquence responsable de leur gestion, conservation et des conséquences de leur utilisation.

Le Client garantit que toutes les informations transmises le concernant sont exactes, à jour et sincères et ne sont entachées d'aucun caractère trompeur.

L'Authentification d'un Client au moyen de ses identifiant et mot de passe emporte de manière certaine, imputabilité au titulaire de l'identifiant utilisé, des opérations effectuées au moyen de ces identifiants. Le Client doit immédiatement contacter RESAVIA s'il constate ou soupçonne que son compte a été utilisé à son insu.

RESAVIA se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute inscription d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'un Abonnement antérieur.

ARTICLE 6 – Tarifs

Les Services proposés par RESAVIA sont fournis aux tarifs en vigueur sur le Site Internet selon l'Abonnement choisi, lors de l'inscription par le Client. Les prix sont exprimés en Euros et TTC.

Les tarifs sont fixés en fonction du nombre d'annonces gérées par RESAVIA (le prix est décroissant selon le nombre d'annonces) et en fonction du type d'Abonnement : mensuel ou annuel.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par RESAVIA dans les conditions précisées sur le Site Internet.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le Site Internet, RESAVIA se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment et sans préavis.

Les tarifs n'incluent pas en revanche les éventuels frais de services ou tous autres frais appliqués par les Plateformes d'annonces touristiques qui sont directement facturés par ces dernières au Client.

ARTICLE 7 - Conditions de paiement

Le prix des Services souscrits est payable en totalité le premier jour suivant la fin de la période d'essai gratuite.

Une facture est établie par RESAVIA et remise au Client par tous moyens.

Pour l'Abonnement mensuel, le prix des Services souscrits est exigible en totalité chaque mois à réception de la facture.

Pour l'Abonnement annuel, le prix des Services souscrits est exigible en totalité chaque année à réception de la facture.

Tout nouveau mois ou toute nouvelle année débuté sera facturé et l'Abonnement sera exigible en totalité.

Le paiement s'effectue par virement ou prélèvement automatique au choix du Client.

RESAVIA ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des Services si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité dans les conditions ci-dessus indiquées.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par RESAVIA.

ARTICLE 8 - Droit de rétractation

Etant donné le caractère numérique et immatériel des Services accessibles via le Site internet, le Client reconnaît qu'en y souscrivant, à sa demande expresse, il renonce expressément à son droit de rétractation et ce, conformément à la réglementation applicable et notamment les dispositions de l'article L.221-28 du Code de la Consommation.

Le Client dispose cependant d'un accès gratuit pendant 30 jours aux Services pour apprécier qu'ils répondent à ses besoins et sous réserve que le Client ai souscrit à un Abonnement mensuel (l'Abonnement annuel liant le Client à RESAVIA jusqu'au terme de la durée de l'Abonnement souscrit).

ARTICLE 9 - Responsabilité de RESAVIA

9.1 Compte tenu des Services proposés, RESAVIA est uniquement un intermédiaire technique dans la gestion des annonces et de la réservation de location de meublés touristiques. Par conséquent, il est expressément convenu que la loi dite « Hoguet » n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce et son décret d'application n°72-678 du 20 juillet 1972 sont inapplicables aux présentes CGV.

RESAVIA n'exerçant pas d'activité en qualité d'agent de voyage et ne proposant pas de services de voyage au sens des articles L.211-1 du code du tourisme et suivants, le régime de la vente de voyages et de séjours prévu audit code est inapplicable.

Par ailleurs, RESAVIA n'exerce aucun contrôle sur le comportement des locataires et ne pourra en aucun cas voir sa responsabilité engagée à raison de différends survenus entre le Client et son locataire et notamment en cas d'atteinte aux Biens ou non-respect du contrat de location.

A ce titre, le contrat de location pouvant être généré à partir de l'Espace propriétaire est proposé à titre indicatif. Il incombe au Client, en sa qualité de propriétaire du ou des Bien(s), de s'assurer que le contrat de location est conforme à ses attentes et répond aux obligations légales et réglementaires auxquelles il est soumis.

9.2 RESAVIA exclut toute responsabilité quant à l'exactitude et la mise à jour des informations présentes sur les annonces et informations communiquées aux locataires, ces informations étant celles fournies par le Client à RESAVIA et sous l'entière responsabilité du Client. En conséquence, le Client garantit RESAVIA de toute contestation ou litige intenté par des tiers ou par les Plateformes d'annonces touristiques concernant les annonces et leurs contenus publiés en ligne.

RESAVIA exclut également toute responsabilité quant au statut de « co-hôte » ou « administrateur conjoint » ou « gestionnaire » sur certaines Plateformes d'annonces touristiques compte tenu du fait que :

- Ce statut ne sert qu'à synchroniser le Site internet aux Plateformes d'annonces touristiques afin de mettre à jour les réservations de Biens et faciliter la gestion des annonces et des réservations par le Client,
- RESAVIA n'est ni propriétaire, ni exploitant des Biens, ni mandataire immobilier, ni agent de voyage,
- RESAVIA se contente de rédiger et publier des annonces pour le compte du Client et selon ses instructions et informations,
- RESAVIA n'est qu'un intermédiaire technique, elle ne dispose pas de mandat de gestion sur les Biens, elle n'est pas en contact avec les locataires ou potentiels locataires et n'accepte pas directement les demandes de réservations,

Ainsi, RESAVIA ne pourra être reconnue responsable ou solidairement responsable en cas de réclamations de tiers, y compris des réclamations de locataires, en lien avec les Services fournis et notamment le contenu et la publication des annonces.

En tant qu'intermédiaire technique, RESAVIA ne pourra pas être responsable en cas de non-respect des dispositions législatives, réglementaires et contractuelles applicables au Client, en particulier la réglementation en matière de location de biens meublés de tourisme ou encore les conditions générales d'utilisation ou de vente des Plateformes d'annonces touristiques.

En outre, le Client reconnaît être seul responsable de l'usage qu'il fait des Services et en particulier du Site internet, la responsabilité de RESAVIA ne pouvant être recherchée à raison des conséquences de l'utilisation faite desdits Services par le Client.

9.3 RESAVIA fera ses meilleurs efforts pour que les Services soient accessibles à tout moment par le Client via le réseau Internet. Toutefois, l'accès aux Services pourra être suspendu, pour une période qui sera dans la mesure du possible la plus courte possible, en cas d'opérations de maintenance technique nécessaires à la mise à jour du Site internet, son évolution et/ou la correction de bugs, sans que la responsabilité de RESAVIA ne puisse être engagée à ce titre et n'ouvrant par voie de conséquence droit à aucune indemnisation du Client pour la gêne occasionnée. Les interventions de maintenance pourront être effectuées sans que les Clients aient été préalablement avertis.

L'accès aux Services pourra également être suspendu en cas de force majeure ou de survenance d'un événement hors du contrôle de RESAVIA.

De manière générale, la responsabilité de RESAVIA ne peut être engagée en cas de défaillance, panne, difficulté ou interruption de fonctionnement empêchant l'accès au Site internet.

Le matériel de connexion au Site internet utilisé par le Client est sous son entière responsabilité. Le Client doit prendre toutes les mesures appropriées pour protéger le matériel et ses propres données d'attaques virales par Internet.

RESAVIA ne pourra être tenue pour responsable en cas de dommage consécutif :

- à l'usage des Services en contravention des présentes CGV ;
- au non-respect, notamment par négligence, des règles édictées au sein des CGV en matière de sécurité (équipement mais également identifiant et mot de passe) ;
- à un dysfonctionnement du terminal mobile / équipement à partir duquel le Client accède aux Services ou de sa connexion internet.

En tout état de cause, la responsabilité de RESAVIA ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et sera limitée aux préjudices directs subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit et notamment toute perte de chance, de résultat.

En tout état de cause, dans l'hypothèse où la responsabilité de RESAVIA serait retenue, le montant total de toutes sommes mises à la charge de cette dernière ne pourra excéder le prix effectivement payé par le Client pendant l'année contractuelle au cours de laquelle sa responsabilité serait invoquée. Cette limitation de responsabilité résulte de la répartition des risques et des prix, convenus entre les Parties. Il est expressément convenu que le présent article survivra à la résiliation des CGV pour quelque cause que ce soit.

ARTICLE 10 - Responsabilité du Client

Le Client s'engage à respecter les présentes CGV et les obligations en découlant.

En particulier le Client s'engage à respecter la réglementation applicable à la location de meublés de tourisme et notamment l'article L.324-1-1 et l'article L.324-2 du code du tourisme qui :

- imposent dans certaines hypothèses une déclaration du Bien en Mairie
- imposent dans certaines hypothèses le nombre de jours au cours desquels le Bien peut être loué

Par ailleurs, le Client s'engage à :

- disposer de l'environnement et de l'équipement technique nécessaire à la mise en place et au bon fonctionnement des Services via le Site internet (anti-virus, systèmes d'exploitation et navigateurs

compatibles...) et respecter les prérequis techniques éventuels afin d'éviter des conséquences dommageables telles que ralentissements, blocages ;

- assumer l'entière responsabilité de l'exactitude des informations qu'il transmet à RESAVIA dans le cadre des présentes CGV ;
- actualiser ses tarifs, frais, disponibilités, conditions et autres informations au sein des annonces via le Site internet ou le cas échéant tenir informée RESAVIA pour que les annonces soient mises à jour.
- transmettre des informations complètes, détaillées et exactes pour la création et la rédaction des annonces, en ce compris le numéro de déclaration, lorsque le Bien doit faire l'objet d'une déclaration préalable dans les conditions de l'article L324-1-1 du code du tourisme ;
- ne pas mettre les Services à la disposition d'un tiers ;
- ne pas altérer ou perturber l'intégrité ou l'exécution des Services ;
- ne pas tenter d'obtenir un accès non autorisé aux Services ou aux systèmes ou réseaux qui sont associés ;
- régler le prix de l'Abonnement des Services souscrits via le Site internet ;
- respecter les droits de propriété intellectuelle de RESAVIA ;
- respecter toute disposition légale, réglementaire et contractuelle qui lui est applicable et notamment ses obligations en tant que loueur de biens meublés de tourisme ;
- s'assurer qu'il dispose de toutes les autorisations nécessaires à la publication des annonces de Biens et à la location des Biens, en ce compris les autorisations particulières qui seraient nécessaires d'obtenir auprès des Plateformes d'annonces touristiques ;
- ne pas utiliser les Services dans des conditions de nature à porter atteinte au bon fonctionnement ou à la sécurité du Site internet.

En tout état de cause, le Client demeure seul responsable de ses propres actions et omissions, y compris, notamment, toute conduite causant un préjudice ou des dommages à des locataires saisonniers.

Le Client est également seul responsable des annonces de ses Biens et des contenus publiés sur les Plateformes d'annonces touristiques.

ARTICLE 11 – Données Personnelles

En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement européen n°2019/679 relatif à la protection des données du 27 avril 2016 (dit « RGPD »), il est rappelé que les données à caractère personnel (données d'identification, coordonnées bancaires, données de connexion, etc.) renseignées par le Client via le Site internet sont traitées :

- par RESAVIA, en sa qualité de responsable de traitement, dans le cadre de la fourniture des Services, de l'établissement des factures et de l'exécution des paiements, de l'envoi de newsletter et de la diffusion d'informations promotionnelles en lien avec les Services,
- par les partenaires de RESAVIA, sous-traitants, pour les stricts besoins de la mise à disposition des Services en ligne ;

Ces données personnelles ne seront traitées ou utilisées que i) dans la mesure où cela est strictement nécessaire pour l'exécution de mesures précontractuelles ou l'exécution des CGV, ii) dans l'intérêt légitime de RESAVIA pour les finalités de prospection ou iii) pour répondre à une obligation légale ou réglementaire.

Le Client est informé que l'absence ou le refus de communication de ses données personnelles aura pour conséquence l'impossibilité pour RESAVIA de traiter la demande du Client.

Le Client déclare accepter que RESAVIA lui adresse des e-mails ou des courriers de prospection et d'information, à caractère technique et/ou commercial, pendant la durée du Contrat et pendant trois ans après sa cessation.

Dans le cas où le Client ne souhaiterait pas/plus recevoir des messages promotionnels et invitations notamment via courriers électroniques, celui-ci a la possibilité de modifier son choix en contactant RESAVIA dans les conditions évoquées ci-après ou en utilisant les liens de désinscription prévus dans les messages.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du Site Internet répond aux exigences légales et réglementaires en matière de protection des données personnelles. RESAVIA s'engage à prendre les précautions utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité des données et notamment empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des personnes non autorisées.

Toutes les données personnelles collectées sont conservées pour une durée limitée, en fonction de la finalité du traitement et de la durée de conservation prévue par la législation en vigueur.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Ces droits s'exercent par courrier à RESAVIA, 28 rue Pierre Curie, 44600 Saint-Nazaire ou_email [à : contact@resavia.com](mailto:contact@resavia.com).

En cas de réclamation, le Client peut contacter la CNIL qui est l'autorité compétente en matière de protection des données personnelles, dont les coordonnées sont les suivantes : 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris, téléphone : 01 53 73 22 22.

ARTICLE 12 - Propriété intellectuelle

Le contenu des Services (supports, présentations, textes, commentaires, illustrations, images, etc.) et du Site internet sont la propriété exclusive de RESAVIA ou de ses partenaires ou de ses prestataires techniques et est protégé, pour le monde entier, par le droit d'auteur et, le cas échéant, par le droit protégeant les bases de données dont RESAVIA et/ou ses partenaires sont les producteurs. Ces contenus et Services ne peuvent donc en aucune manière faire l'objet, même partiellement, de reproduction, représentation, prêt, échange ou cession, d'extraction totale ou partielle de données et/ou d'un transfert sur un autre support, de modification, adaptation, arrangement ou transformation.

Seul un droit d'utilisation, à l'exclusion de tout transfert de droit de propriété intellectuelle de quelque sorte que ce soit est consenti au Client. En particulier, le droit d'utilisation des Services n'est concédé, sauf accord expresse de RESAVIA, que dans le seul et unique but de permettre au Client d'utiliser les Services souscrits en ligne.

ARTICLE 13 - Exécution forcée en nature

Par dérogation aux dispositions de l'article 1221 du Code civil, les Parties conviennent qu'en cas de manquement de l'une ou l'autre des Parties à ses obligations, la Partie victime de la défaillance ne pourra en demander l'exécution forcée.

ARTICLE 14 - Force majeure

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

Sont considérés comme cas de force majeure ceux habituellement retenus par la loi et la jurisprudence des Cours et Tribunaux français, outre les grèves de toute nature, pandémies, cataclysmes, incendies ou inondations.

La partie constatant l'événement devra sans délai informer l'autre partie de son impossibilité à exécuter sa prestation et s'en justifier auprès de celle-ci. La suspension des obligations ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

L'exécution de l'obligation est suspendue pendant toute la durée de la force majeure si elle est temporaire et ne dépasse pas une durée de 30 jours. Par conséquent, dès la disparition de la cause de la suspension de leurs obligations réciproques, les Parties feront tous leurs efforts pour reprendre le plus rapidement possible l'exécution normale de leurs obligations contractuelles. A cet effet, la partie empêchée avertira l'autre de la reprise de son obligation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire.

Pendant cette suspension, les Parties conviennent que les frais engendrés par la situation seront à la charge de la partie empêchée.

Si l'empêchement est définitif ou dépasse une durée de (30) jours ouvrés, l'une ou l'autre des Parties pourra demander par lettre recommandée avec demande d'avis de réception la résolution des présentes CGV, sans qu'aucune indemnité ne puisse être revendiquée à ce titre.

ARTICLE 15 – Résiliation - Cessation des Services

Les CGV sont résiliées lorsque l'Abonnement prend fin dans les conditions prévues à l'article 4 des présentes.

Les CGV pourront en outre être résiliées de plein droit par l'une des Parties en cas de non-respect par l'autre de l'une de ses obligations issues des présentes CGV, notamment en cas de violation des droits de propriété intellectuelle de RESAVIA par le Client ou de non-paiement dans les délais de tout ou partie des sommes dues à RESAVIA.

Cette résiliation prendra effet dès sa notification par la partie lésée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, sans mise en demeure préalable, la simple constatation de l'inexécution de l'une de ces obligations étant suffisante.

En tout état de cause, la Partie lésée pourra demander en justice l'octroi de dommages et intérêts.

La résiliation entraîne la cessation immédiate des Services et notamment :

- L'accès à l'Espace propriétaire
- La gestion administrative des annonces
- Le statut de « co-hôte » ou d' « administrateur » sur les Plateformes d'annonces touristiques

ARTICLE 16 – Droit applicable - Langue

Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 17 – Litiges

Tous les litiges auxquels les présentes CGV pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre RESAVIA et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client non professionnel ou consommateur est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, et dont les références figurent sur le site Internet <https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso/presentation-mediation-conso> ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.